Image not found or type unknown

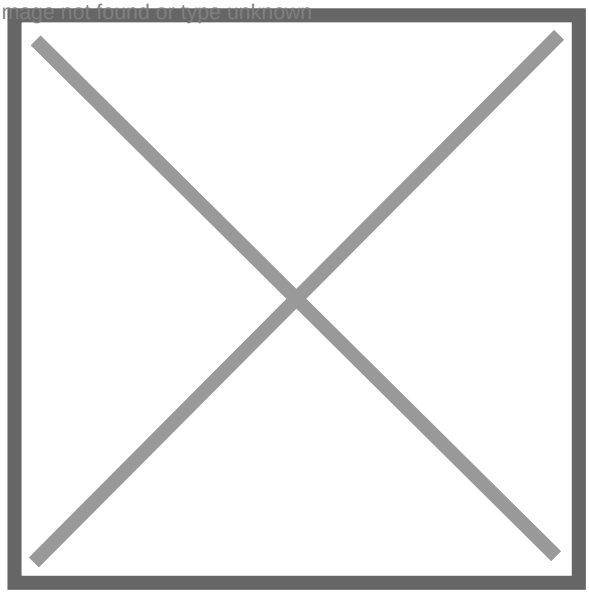

Stage de preparation à l installation

Par **missfmr**, le **28/10/2008** à **22:10**

bonjour,
j'ai 23 ans et ma passion c est les ongles.
Une amie qui est tatoueuse et qui à deja son entreprise m'a proposé de me mettre à mon compte dans son local où je ferai donc de la pose de faux ongles. donc de créer une micro-entreprise.
J'ai donc passé un entretient au niveau de la chambre des metiers qui m'ont signalé que le stage de préparation à l'installation est obligatoire avant le début de l'activité ainsi qu'une immatriculation. Or l'on m'a dit qu'à compter du 1er janvier 2009 ce stage ne serait plus obligatoire. Et ce vrai?? Et ce un projet de loi? ou une loi?
Qu'est ce qui changera au niveau des cotisations?? et que devrais je donc faire pour créer mon entreprise si j'attend le 1er janvier?cette loi risque t'elle d'etre repoussée? que dois je faire? attendre janvier ou me lancer dans un stage ?
si vous pouviez repondre a cette question je pourrai enfin donner plus de vie et d espoir à mon projet.
Je vous remercie beaucoup.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés